

**Compte-rendu de la réunion du 29/06/2018 à 19h45  
Salle polyvalente de la Maison des Enfants à Ocquerre**

**Étaient présents :**

CHANTAL ANTOINE, BERNADETTE BEAUVAIS, YOLAND BELLANGER, JOSIANE CALDERONI, NADINE CARON, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNÉ, FRANÇOIS COSSUT, DOMINIQUE DUCHESNE, GILLES DUROUCHOUX, PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, CATHERINE GARNIER, BRUNO GAUTIER, MAXENCE GILLE, MARIA-CHRISTINE GOOSSENS, SEBASTIEN LASCOURREGES, THIERRY LE BRAS, JEAN-MICHEL LEMSEN, PASCAL MEHEUT, PHILIPPE MIMMAS, CINDY MOUSSI, JEAN-LUC NOVAK, ROBERT PICAUD, BRIGITTE PORCHER, DOMINIQUE ZAZZERA ET MARIE-PIERRE RICHARD (SUPPLÉANTE DE MICHELE GLOAGUEN).

**Était présent sans voie délibérative :**

PASCAL SARAZIN.

**Absents et ayant donné pouvoir :**

PIERRE COURTIER À JEAN-MICHEL LEMSEN, CHRISTINE DA SILVA À FRANCIS CHESNÉ, ISABELLE KRAUSCH À FRANÇOIS COSSUT, YVES PARIGI À PIERRE EELBODE ET ARNAUD ROUSSEAU À BRUNO GAUTIER.

**Absents :**

MARY BICHBICH, CLAUDE CAMUS, FRANCIS ELU, JEROME GARNIER, ACHILLE HOURDE, BERNARD LAQUAY, JEAN-DENIS LIMOSIN, JEAN-CHRISTOPHE PIEQUET, FRANCINE THIERY, CELINE VAN BEEK, JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS, LAURENCE WAGNER ET DENIS WALLE.

**Assistaient à la réunion :**

S. BLAIS, P. COURTIER et C. KUNDOLFF, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel. 27 délégués étant présents, le quorum est atteint. M. EELBODE remercie les conseillers pour leur présence.

M. EELBODE propose d'élire M. LEMSEN comme secrétaire de séance.

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

N'ayant pu adresser le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil communautaire avant la présente réunion, M. EELBODE informe les délégués qu'il leur proposera l'adoption du compte-rendu de cette réunion à la prochaine réunion de Conseil, en septembre.

M. EELBODE invite alors les conseillers à prendre connaissance du tableau des actes qu'il a signés depuis la précédente séance en le faisant circuler dans les rangs. Ce tableau est reporté ci-dessous.

TYPE D'ACTE	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE
Commande	TRAVAUX DE MAINTENANCE ASCENSEURS PYRAMIDE	OTIS	1 349,47 €	26/06/18
Commande	PRESTATIONS D'ASSISTANCE JURIDIQUE SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	AARPI TALARIS AVOCATS	3 400,00 €	27/06/18

En outre, deux actes d'un montant inférieur à 1000,00 € H.T. chacun ont été signés, depuis le 22 juin 2018, pour un montant total de 518,36 € H.T..

M. EELBODE propose ensuite aux élus de modifier l'ordre du jour de la réunion, en traitant en premier lieu les points relatifs à la Commission Aménagement durable, Environnement et Développement numérique, et ce, à la demande de M. PICAUD.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **AMÉNAGEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE**

### **Conteneurisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles : autorisation donnée au Président de signer la commande avec l'UGAP**

M. PICAUD rappelle au Conseil que parallèlement à l'homogénéisation des fréquences de collecte sur le territoire, il est apparu opportun de mettre à disposition des foyers du territoire un bac pour les ordures ménagères et ce, afin d'apporter une amélioration de la qualité du service pour tous les usagers et notamment ceux concernés par la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères.

Il rappelle en outre que cet équipement sera partiellement financé par les Communes membres à travers un Fonds de Concours à hauteur de 20 % de la dépense totale, conformément à la décision du Conseil du 8 décembre 2017.

M. EELBODE présente alors le projet de commande de bacs auprès de l'UGAP afin de bénéficier de la mise en concurrence préalablement organisée par ce groupement d'achats et invite le Conseil à l'autoriser à signer une commande de 199.226,00 € HT soit 239.071,20 € TTC.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. PICAUD précise que les bacs seront livrés à partir de mi-septembre et distribués aux habitants sur les trois derniers mois de l'année ; un soutien sera demandé aux services municipaux.

### **Études à la parcelle et assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi-animation des travaux de raccordement en domaine privé pour l'Assainissement collectif des communes de Jaignes et de Tancrou et pour l'Assainissement collectif du hameau de Fussy, Crouy-sur-Ourcq : autorisation donnée au Président d'attribuer et de signer le marché**

M. PICAUD rappelle au Conseil qu'un programme de travaux d'assainissement collectif sur les bourgs de Jaignes et de Tancrou a débuté fin 2016 sur la commune de Tancrou et qu'une mission d'étude à la parcelle sur les deux communes a déjà été réalisée par Test Ingénierie en 2015, sachant que 22 habitations n'ont pu être visitées. Il ajoute que par ailleurs, entre 2014 et 2015, une station d'épuration de 130 EH de type filtres plantés de roseaux a été construite à Fussy, hameau de Crouy-sur-Ourcq, pour traiter les eaux usées collectées par le réseau unitaire auquel sont raccordés également les trop-pleins des ouvrages d'assainissement non collectif.

Il rend alors compte de la procédure qui a été lancée afin de confier à un bureau d'études les études à la parcelle manquantes et une mission d'assistance visant la mise en conformité des raccordements des habitations au réseau d'assainissement public pour les deux opérations d'assainissement, Jaignes - Tancrou et Fussy.

Compte tenu du montant total estimé (119.096,00 € HT) inférieur au seuil de passation des procédures formalisées de marchés publics, fixé à 221.000 € H.T. pour ce type de prestations, le projet de marché a fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte après publicité et mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article 42.2° de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et de l'article 27 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP et sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, deux plis électroniques ont été reçus dans les délais et proposés à l'analyse. L'analyse des

offres a été réalisée à partir des critères énoncés dans le dossier de consultation (Prix : 40% ; Moyens mis en œuvre : 30 % ; Méthodologie : 20 % ; Engagement de performance : 10 %).

M. PICAUD rend alors compte de la proposition du Comité technique qui s'est réuni le 13 juin, d'attribuer le marché à la société VERDI INGENIERIE COEUR DE FRANCE, pour un montant estimé (hors prime) à 102.550,00 € HT, celle-ci ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, et de lui verser une prime d'un montant maximum de 4.340,00 €.

M. EELBODE invite le Conseil à attribuer et à signer le marché avec la société VERDI INGENIERIE COEUR DE FRANCE, pour un montant estimé (hors prime) à 102.550,00 € HT, ainsi que toute décision concernant ses avenants, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant supérieure à 5 %, son exécution et son règlement. Il invite en outre le Conseil à l'autoriser à demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de Seine-et-Marne.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Syndicat de gestion du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon - demande d'adhésion, par extension du périmètre d'intervention : avis**

M. LASCOURREGES rappelle que depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes a intégré en représentation – substitution des communes concernées, sur la base des statuts actuels, le Syndicat de gestion du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon.

Il rend alors compte de la procédure lancée de demande d'adhésion à ce syndicat par extension du périmètre d'intervention :

- de la Communauté de communes d'Oulchy-le-Château pour le territoire des communes de Villemonaire et Arcy-Saint-Restitue compris en totalité ou en partie dans le bassin versant de l'Aisne Navigable axonaise,
- de la Communauté de communes Retz-en-Valois pour le territoire des communes d'Ancienville, Montgobert et Saint-Pierre-Aigle compris en totalité ou en partie dans le bassin versant de l'Aisne Navigable axonaise,
- et de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry pour le territoire des communes de Courchamps et Etrepilly compris en totalité ou en partie dans le bassin versant de l'Aisne Navigable axonaise.

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur cette demande d'adhésion.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. LASCOURREGES fait alors un point sur les premières réunions d'installation des différents syndicats en lien avec la GEMAPI.

## **FINANCES - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **Comptes de gestion 2017**

M. GAUTIER informe le Conseil qu'il doit procéder à l'approbation des Comptes de Gestion 2017 établis par Madame le Receveur de la collectivité, en confirmant que les écritures de l'ordonnateur sont en parfaite conformité avec ces Comptes de gestion.

M. EELBODE invite alors le Conseil à approuver les Comptes de gestion.

### **Budget général : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Excédent de 203.780,17 € avec un total en dépenses de 9.789.588,55 € et un total en recettes de 9.993.368,72 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 452.291,40 € avec un total en dépenses de 107.619,26 € et un total en recettes de 559.910,66 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 6.195.087,16 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

#### **Budget annexe Hôtels d'entreprises : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Déficit de 125.074,12 € avec un total en dépenses de 340.800,75 € et un total en recettes de 215.726,63 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 57.011,15 € avec un total en dépenses de 268.895,51 € et un total en recettes de 325.906,66 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 843.370,40 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

#### **Budget annexe Zone d'activités de Grandchamp : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Déficit de 12.638,79 € avec un total en dépenses de 12.639,51 € et un total en recettes de 0,72 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 1.261,50 € avec un total nul en dépenses et un total en recettes de 1.261,50 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 28.701,27 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

#### **Budget annexe S.P.A.N.C. : approbation**

**Section d'Exploitation** : Excédent de 276,95 € avec un total en dépenses de 2.156,55 € et un total en recettes de 2.433,50 €

**Section d'Investissement** : /

**Résultat global de clôture** : Excédent de 11.842,21€

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

#### **Budget annexe Eau potable et Assainissement Collectif : approbation**

**Section d'Exploitation** : Excédent de 655.815,31 € avec un total en dépenses de 768.689,74 € et un total en recettes de 1.424.505,05 €

**Section d'Investissement** : Déficit de 606.715,82 € avec un total en dépenses de 2.669.014,74 € et un total en recettes de 2.062.298,92 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 5.747.945,98 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

#### **Comptes Administratifs 2017**

M. EELBODE, Président de la Communauté de communes, propose à M. GAUTIER la présidence de la séance et quitte la séance, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

M. GAUTIER invite le Conseil à procéder à l'approbation des Comptes Administratifs 2017, conformes aux Comptes de gestion de Madame le Receveur, qui viennent d'être approuvés.

### **Budget général : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Excédent de 203.780,17 € avec un total en dépenses de 9.789.588,55 € et un total en recettes de 9.993.368,72 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 452.291,40 € avec un total en dépenses de 107.619,26 € et un total en recettes de 559.910,66 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 6.195.087,16 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Budget annexe Hôtels d'entreprises : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Déficit de 125.074,12 € avec un total en dépenses de 340.800,75 € et un total en recettes de 215.726,63 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 57.011,15 € avec un total en dépenses de 268.895,51 € et un total en recettes de 325.906,66 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 843.370,40 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Budget annexe Zone d'activités de Grandchamp : approbation**

**Section de Fonctionnement** : Déficit de 12.638,79 € avec un total en dépenses de 12.639,51 € et un total en recettes de 0,72 €

**Section d'Investissement** : Excédent de 1.261,50 € avec un total nul en dépenses et un total en recettes de 1.261,50 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 28.701,27 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Budget annexe S.P.A.N.C. : approbation**

**Section d'Exploitation** : Excédent de 276,95 € avec un total en dépenses de 2.156,55 € et un total en recettes de 2.433,50 €

**Section d'Investissement** : /

**Résultat global de clôture** : Excédent de 11.842,21€

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Budget annexe Eau potable et Assainissement Collectif : approbation**

**Section d'Exploitation** : Excédent de 655.815,31 € avec un total en dépenses de 768.689,74 € et un total en recettes de 1.424.505,05 €

**Section d'Investissement** : Déficit de 606.715,82 € avec un total en dépenses de 2.669.014,74 € et un total en recettes de 2.062.298,92 €

**Résultat global de clôture** : Excédent de 5.747.945,98 €

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. EELBODE rejoint l'Assemblée et reprend la présidence de séance.

## **Affectation des résultats 2017 :**

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur les affectations de résultats suivantes pour les cinq budgets, remarquant que les montants proposés sont strictement identiques à ceux adoptés lors des reprises anticipées des résultats lors du vote des budgets 2018 :

### **Budget général : approbation**

#### **I) Pour mémoire :**

Résultat de clôture de fonctionnement 2016	5 414 720,75
Résultat de clôture d'investissement 2016	124 294,84
Solde des restes à réaliser	913,70
<i>Affectation 2016</i>	
1068 Virement à la section d'investissement	,00
Report à nouveau en fonctionnement	5 414 720,75

#### **II) Exercice 2017 :**

##### **a) Fonctionnement**

Résultat antérieur reporté	5 414 720,75
Solde d'exécution 2017	203 780,17
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2017</b>	<b>5 618 500,92</b>

##### **b) Investissement**

Résultat antérieur reporté	124 294,84
Solde d'exécution 2017	452 291,40
<b>Résultat de clôture d'investissement 2017</b>	<b>576 586,24</b>

#### **III) Restes à réaliser 2017 :**

Dépenses	203 787,31
Recettes	,00
<b>Solde des restes à réaliser 2017</b>	<b>-203 787,31</b>
Capacité de financement en investissement	372 798,93

#### **IV) Proposition d'inscription au Budget 2018 :**

001 Résultat antérieur reporté en investissement	576 586,24
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	5 618 500,92
<b>Résultat de fonctionnement affecté</b>	<b>5 618 500,92</b>

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

## Budget annexe Hôtels d'entreprises : approbation

### **I) Pour mémoire :**

Résultat de clôture de fonctionnement 2016	299 998,02
Résultat de clôture d'investissement 2016	611 435,35
Solde des restes à réaliser en investissement	-175 172,69
<i>Affectation 2016</i>	
1068 virement à la section d'investissement	0,00
Report à nouveau en fonctionnement	299 998,02

### **II) Exercice 2017 :**

#### **a) Fonctionnement**

Résultat antérieur reporté	299 998,02
Solde d'exécution 2017	-125 074,12
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2017</b>	<b>174 923,90</b>

#### **b) Investissement**

Résultat antérieur reporté	611 435,35
Solde d'exécution 2017	57 011,15
<b>Résultat de clôture d'investissement 2017</b>	<b>668 446,50</b>

### **III) Restes à réaliser 2017 :**

Dépenses	29 983,17
Recettes	0,00
<b>Solde des restes à réaliser 2017 en investissement</b>	<b>-29 983,17</b>
Capacité de financement en investissement	638 463,33

### **IV) Proposition d'inscription au Budget 2018 :**

001 Résultat antérieur reporté en investissement	668 446,50
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	174 923,90
<b>Résultat de fonctionnement affecté</b>	<b>174 923,90</b>

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

## Budget annexe Zone d'activités de Grandchamp : approbation

### **I) Pour mémoire :**

Résultat de clôture de fonctionnement 2016	-36 324,88
Résultat de clôture d'investissement 2016	76 403,44
Solde des restes à réaliser en investissement	-94 500,00
<i>Affectation 2016</i>	
1068 Virement à la section d'investissement	0,00
Report à nouveau en fonctionnement	-36 324,88

### **II) Exercice 2017 :**

#### **a) Fonctionnement**

Résultat antérieur reporté	-36 324,88
Solde d'exécution 2017	-12 638,79
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2017</b>	<b>-48 963,67</b>

#### **b) Investissement**

Résultat antérieur reporté	76 403,44
Solde d'exécution 2017	1 261,50
<b>Résultat de clôture d'investissement 2017</b>	<b>77 664,94</b>

### **III) Restes à réaliser 2017 en investissement :**

Dépenses	-94 500,00
Recettes	70 125,00
<b>Solde des restes à réaliser 2017 en investissement</b>	<b>-24 375,00</b>
Besoin de financement en investissement	53 289,94

### **IV) Proposition d'inscription au Budget 2018 :**

001 Résultat antérieur reporté en investissement	77 664,94
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
002 Résultat à reporter en fonctionnement	-48 963,67
<b>Résultat de fonctionnement affecté</b>	<b>-48 963,67</b>

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**



## Budget annexe S.P.A.N.C. : approbation

### **I) Pour mémoire :**

Résultat de clôture d'exploitation 2016	11 565,26
Résultat de clôture d'investissement 2016	,00
Solde des restes à réaliser en investissement	,00
<i>Affectation 2016</i>	
1068 virement à la section d'investissement	,00
Report à nouveau en exploitation	11 565,26

### **II) Exercice 2017 :**

#### **a) Exploitation**

Résultat antérieur reporté	11 565,26
Solde d'exécution 2017	276,95
<b>Résultat de clôture d'exploitation 2017</b>	<b>11 842,21</b>

#### **b) Investissement**

Résultat antérieur reporté	,00
Solde d'exécution 2017	,00
<b>Résultat de clôture d'investissement 2017</b>	<b>,00</b>

### **III) Restes à réaliser 2017 :**

Dépenses	,00
Recettes	,00
<b>Solde des restes à réaliser 2017</b>	<b>,00</b>
Capacité de financement en investissement	,00

### **IV) Proposition d'inscription au Budget 2018 :**

001 Résultat antérieur reporté en investissement	,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	,00
002 Résultat d'exploitation reporté	11 842,21
<b>Résultat d'exploitation affecté</b>	<b>11 842,21</b>

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

## Budget annexe Eau potable et Assainissement Collectif : approbation

### I) Pour mémoire :

Résultat de clôture d'exploitation 2016	5 950 850,80
Résultat de clôture d'investissement 2016	347 995,69
Solde des restes à réaliser en investissement	-617 219,59
<i>Affectation 2016</i>	
1068 Virement à la section d'investissement	600 000,00
Report à nouveau en exploitation	5 350 850,80

### I) Exercice 2017 :

#### a) Exploitation

Résultat antérieur reporté	5 350 850,80
Solde d'exécution 2017	655 815,31
<b>Résultat de clôture d'exploitation 2017</b>	<b>6 006 666,11</b>

#### b) Investissement

Résultat antérieur reporté	347 995,69
Solde d'exécution 2017	-606 715,82
<b>Résultat de clôture d'investissement 2017</b>	<b>-258 720,13</b>

### II) Restes à réaliser 2017 :

Dépenses	2 130 653,73
Recettes	1 761 979,00
<b>Solde des restes à réaliser 2017</b>	<b>-368 674,73</b>
Capacité de financement en investissement	-627 394,86

### III) Proposition d'inscription au Budget 2018 :

001 Solde d'exécution antérieur reporté en investissement	-258 720,13
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	627 394,86
002 Résultat d'exploitation reporté	5 379 271,25
<b>Résultat d'exploitation affecté</b>	<b>6 006 666,11</b>

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

## Projet de reprise de l'imprimerie de Mary-sur-Marne par une entreprise : Soutien à la reprise de l'activité d'imprimerie

M. EELBODE rappelle au Conseil qu'au cours de la précédente séance il a exposé la situation de l'entreprise H2D et le contenu du projet de reprise présenté par le groupe RICCOBONO.

Il rend compte de l'ensemble des démarches qu'il a entreprises avec les collectivités locales partenaires de la Communauté de communes, le Département et la Région notamment, et rappelle les différentes réunions qui ont eu lieu en présence de M. le Député et ou de Mme la Préfète afin de conforter le projet de reprise. Il remarque en outre que des rendez-vous sont encore prévus en début de semaine prochaine notamment avec M. le Directeur de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France, bras armé de la Région et de l'Etat pour intervenir dans ce type de situations.

Après avoir évoqué les différentes pistes de soutien au projet de reprise et rappelé qu'en 2011, le Pays de l'Ourcq s'était retrouvé seul à agir pour conforter le projet H2D, M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer sur :

- la formalisation avec l'Etablissement Public Foncier d'Île de France d'un accord sur le portage foncier du site industriel,
- l'exonération de CFE/CVAE par la Communauté de communes pendant deux ans maximum, en cohérence avec les délibérations du Département de Seine-et-Marne et de la Région Île de France, portant exonération de la CVAE.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. EELBODE remarque qu'il a demandé au Département de Seine-et-Marne un soutien quant à la compensation du manque-à-gagner de CFE/CVAE.

M. EELBODE informe le Conseil que le Président du Tribunal de Commerce rendra sa décision concernant la reprise ou la cessation d'activité de l'entreprise le lundi 9 juillet. Il demande aux élus qui se sentent concernés de se rendre à l'audience.

Mme GOOSSENS et M. PICAUD quittent définitivement l'Assemblée.

### **Occupation temporaire de parcelles sur la zone de Grandchamp à Ocquerre : redevance**

M. GAUTIER rappelle au Conseil que la Communauté de communes est propriétaire de parcelles sur la Zone d'activité de Grandchamp, classées en UX ou AUX au PLU de la Commune, cultivables en attendant leur cession pour l'implantation d'entreprises.

M. EELBODE invite alors le Conseil à fixer le montant de la redevance demandée pour l'occupation précaire de ces parcelles, par référence au barème proposé par la Chambre d'Agriculture, sur une base annuelle de 80 € à l'hectare.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Convention de mise à disposition d'espaces au sein de la Maison des Enfants : autorisation donnée au Président de signer la convention**

M. GAUTIER propose d'arrêter les modalités de mise à disposition de locaux au sein de la Maison des Enfants, à savoir :

la période : en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi (c'est-à-dire en dehors de la période de fonctionnement de l'A.L.S.H. Communautaire) soit 140 jours /an environ.

les locaux concernés : l'espace restauration (pour un service de cantine scolaire) : 192,6 m<sup>2</sup>

une mise à disposition avec participation au coût annuel de fonctionnement des locaux : 32 € / jour pour l'espace restauration.

Il remarque qu'aujourd'hui, d'une part l'Organisme de Gestion de l'Ecole Saint Albert a fait savoir son souhait de mettre un terme à cette convention et, d'autre part, la Commune de Lizy-sur-Ourcq a demandé à bénéficier de cet espace pour la restauration d'une partie de son public scolaire, à partir de la prochaine rentrée scolaire.

M. EELBODE invite alors le Conseil à actualiser le montant de la participation au coût annuel de fonctionnement des locaux, à 32 € / jour d'utilisation et à l'autoriser à signer toute nouvelle convention dans ces conditions.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. MEHEUT quitte définitivement l'Assemblée.

## **Convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat Mixte Marne Ourcq : autorisation donnée au Président de signer un avenant 2 à la convention**

M. GAUTIER présente l'opportunité de prolonger la mise à disposition au SMEPA Marne-Ourcq de l'agent de la Communauté de communes, mobilisé quasi exclusivement sur les projets menés par ce Syndicat, pour une nouvelle période, du 1er juillet au 30 septembre 2018, afin de permettre la finalisation des opérations induites par la dissolution du Syndicat.

M. EELBODE invite par conséquent le Conseil à l'autoriser à signer un avenant 2 à la convention de mise à disposition de l'agent au Syndicat Mixte Marne Ourcq, afin de formaliser cette prolongation dans les mêmes conditions que celles en cours.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **Création de deux postes d'adjoints techniques à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité**

M. EELBODE propose au Conseil de créer deux postes d'adjoints techniques à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité, d'une durée de quatre mois, afin d'être en mesure de mener à bien le projet de conteneurisation des Communes et notamment d'assurer la livraison en porte-à-porte des bacs.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **TRANSPORT – URBANISME**

### **Marché de transport par autocar du jeune public dans le cadre des interventions communautaires : autorisation donnée au Président de signer le marché**

M. CHESNE invite C. KUNDOLFF à présenter ce point.

C. KUNDOLFF rappelle au Conseil que le Pays de l'Ourcq prend en charge un certain nombre de transports du public scolaire dans le cadre des interventions sportives et culturelles qu'il propose à ce public et que ces prestations sont actuellement assurées au titre d'un marché public en cours d'exécution, attribué en 2014 à la société VIABUS et, qui prend fin le 31 août 2018.

Elle rend alors compte de la procédure lancée afin d'assurer la continuité du service à compter du 1er septembre 2018 et souligne qu'ont été intégrés aux besoins, les services induits par les semaines de découverte sportive proposées au jeune public (6 à 14 ans) pendant les vacances scolaires.

Compte tenu du montant total estimé (125.000,00 € HT par an, soit 500.000,00 € HT pour une durée de quatre ans) supérieur au seuil de passation des procédures formalisées de marchés publics fixé à 221.000 € HT pour les marchés de services, le projet de marché a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25 et 66 à 68 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP et au JOUE, 2 plis ont été reçus dans les délais et proposés à l'analyse. L'analyse des offres a été réalisée à partir des critères énoncés dans le dossier de consultation (Prix des prestations : 60 %) ; Valeur technique : 40 %).

M. EELBODE rend alors compte de la décision de la Commission d'Appel d'offres, prise au cours de sa réunion du 20 juin 2018, d'attribuer le marché à la société TRANSPORTS MARNE ET MORIN, pour un montant annuel estimé à 87.905,00 € H.T. soit 351.620,00 € H.T. pour une durée totale de 4 ans, celle-ci ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Puis il invite le Conseil à l'autoriser à signer le marché avec la société TRANSPORTS MARNE ET MORIN, pour un montant de 87.905,00 € HT par an, ainsi que toute décision concernant ses avenants, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant supérieure à 5 %, son exécution et son règlement

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. CARRE s'enquiert de la taille des véhicules mis à disposition par le prestataire.

S'agissant du transport des élèves vers la piscine, M. DUROUCHOUX fait état des difficultés rencontrées par une classe qui du fait de la durée du trajet passait à peine 20 minutes dans l'eau.

C. KUNDOLFF rappelle qu'un marché vit et qu'il peut être amendé à tout moment et souligne l'importance d'en contrôler l'exécution.

## **AFFAIRES SOCIALES - SANTÉ – SPORT**

M. LASCOURREGES propose un compte-rendu rapide des travaux de la Commission et l'examen des points à l'ordre du jour de la présente réunion.

### **Attribution d'une subvention à la Délégation de Seine-et-Marne de la Croix Rouge**

Sur avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Santé et Sport, M. LASCOURREGES propose au Conseil d'allouer à la Délégation de Seine-et-Marne de la Croix Rouge une subvention de 5.000 € au titre de l'action "Travailleur social en Gendarmerie (Conseil et orientation)" menée en 2018.

Puis M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Piscine : adoption de la nouvelle grille tarifaire applicable à partir du 1er septembre 2018**

M. LASCOURREGES rappelle au Conseil qu'au cours d'une précédente séance, le 1er juillet 2016, le Conseil a actualisé la grille tarifaire de la piscine.

Puis sur avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Santé et Sport, il propose une actualisation de cette grille, pour application à partir du 1er septembre 2018, conformément au document remis aux conseillers.

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur cette grille.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### **Stages d'initiation et de découverte sportives pendant les vacances scolaires : adoption de la nouvelle grille tarifaire applicable à partir du 1er septembre 2018**

M. LASCOURREGES rappelle au Conseil qu'au cours d'une précédente séance, le 7 octobre 2016, le Conseil a actualisé la grille tarifaire des stages de découverte et d'initiation sportives pendant les vacances scolaires.

Puis sur avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Santé et Sport, il propose une actualisation de cette grille, pour application à partir du 1er septembre 2018 et ce, conformément au document remis aux conseillers.

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur cette grille.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

Mme GARNIER demande s'il existe un bilan de l'activité du stade.

M. EELBODE indique que c'est le cas et que ces éléments seront communiqués aux élus.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Calendrier institutionnel**

M. EELBODE informe le Conseil que la prochaine réunion de Conseil communautaire est programmée le 21 septembre.

### **Actualité culturelle et sportive**

M. EELBODE rappelle au Conseil que le festival À l'Asso des Bords de Marne est programmé les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet à Mary-sur-Marne.

L'ordre du jour étant épuisé, M. EELBODE lève la séance à 22h.

Le secrétaire M. LEMSEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. LEMSEN', written over a horizontal line.